Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune > bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr





























Madame, Monsieur,

Ce bulletin de rentrée n'est pas un bulletin comme les autres.

Il se veut être le bulletin de l'espoir de retrouver complètement et pour longtemps une vie normale, celle que nous aimons tous. La seule manière durable d'y parvenir sans s'enfermer dans un processus sans fin de confinement déconfinement irréaliste, c'est bien évidemment la vaccination.

C'est le seul remède efficace contre cette pandémie, le seul qui nous permettra de nous sortir de cette situation désastreuse de crise sanitaire que nous vivons depuis 18 mois.

Protéger les autres et se protéger soi-même passe par une vaccination massive de la population, il en va de notre intérêt collectif.

Je vous invite donc, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à faire ce geste de solidarité afin que nous puissions renouer complètement avec une vie normale d'être humain qui a besoin de contacts sociaux, d'activités physiques, d'aller à l'école, de travailler, de se déplacer...

Vos élus ont, durant ces périodes de crise sanitaire, poursuivi leur travail au service de la commune et de ses habitants:

- Avec des missions nouvelles comme celles de maintenir un lien permanent avec nos aînés ou de leur permettre l'accès à la vaccination.
- En contribuant au bon fonctionnement de nos écoles, au redémarrage des activités associatives ou sportives, des animations, tout ceci dans un contexte très compliqué.

Mais également de manière plus classique en poursuivant la mise en oeuvre de notre projet de mandat :

- Pour le site de Beaulieu pour lequel les études se poursuivent pour en faire demain un écoquartier d'habitations de services et de détente parfaitement intégré dans son environnement.
- Pour le site de L'Espérance dont les travaux sont désormais totalement terminés.
- Sans oublier le square Briand dont les travaux vont démarrer en octobre et notre nouvelle école du Fay pour laquelle nous choisirons notre architecte en septembre prochain.
- Mais aussi en choisissant un nouveau partenaire pour produire les repas de nos cantines s'appuyant sur des producteurs locaux, bio ou raisonnés, dans un rayon de 50 kms autour de la commune incluant les serres de Chaney qui fourniront les légumes.

Ceci en attendant de produire nous-mêmes ces repas à l'horizon de 1 à 2 ans.

Nous démarrons ainsi la mise en pratique concrète à l'échelle de la commune d'un développement économique local, en circuit court, maillon essentiel d'une politique globale en faveur du développement

Nous agissons ainsi en élus responsables et pragmatiques, loin très loin des concepts théoriques imaginés par des esprits éloignés des réalités de terrain.

Nous poursuivons dans notre volonté réaffirmée de transformer progressivement notre commune en respectant son identité et ses valeurs tout en l'adaptant aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Cordialenent volre le Maire Mare CHAVANNE

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication : Gilles Chardigny Revue diffusée gratuitement dans tous Reproduction interdite.

Réalisation

Service communication 42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

ville-st-jean-bonnefonds.fr contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

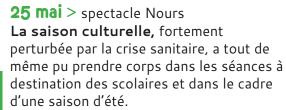








En mars > Atelier photo à l'Espace Jeunesse dans le cadre de la résidence artistique de Myette Fauchère à la Maison du Passementier







Cérémonie du 18 juin

Les cérémonies commémoratives du premier semestre ont été largement perturbées par les restrictions dues à la pandémie. Malgré ces conditions, les honneurs ont été rendus à nos anciens lors des différentes dates commémoratives, souvent en présence du Député de la circonscription Régis Juanico, de quelques représentants du monde combattant et des élus, toujours très attachés au devoir de mémoire et de respect envers ceux qui ont payé de leur vie notre liberté.



21 juin > Terre de jeux 2024
Dans le cadre de la journée olympique du 23 juin, 2 classes de CM1/CM2 de l'école de la Baraillière ont participé à des ateliers autour de la pratique handisport animés par des étudiants de STPAS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Résultat : Une belle prise de conscience des fonctions du corps.



Cérémonie du 14 juillet



11 et 12 juin > Concert Métamorphoses, enregistré les 11 et 12 juin à la Maison du passementier. En savoir plus et visionner le concert :

http://www.ville-st-jean-bonnefonds.fr/musinfo

25 juin > Cinéma en plein air au Stade Jean Tardy, avec le film «Astérix aux Jeux Olympiques»







26 juin > La journée sportive « Essaie ton sport » a permis à chacun d'essayer gratuitement plusieurs disciplines au Stade Jean Tardy.









30 juin > Une trentaine de commerçants artisans et entreprises de la commune réunis à l'initiative d'ESTER (association de mise en réseau des entrepises de l'est stéphanois). L'occasion de se rencontrer, se connaitre, échanger et de présenter les projets et investissements de la municipalité.





2 juillet > Fête de l'école du Fay. Grosse affluence sous le soleil. Merci aux parents bénévoles pour leur investissement. Le Maire accompagné de ses adjoints a dit son plaisir de retrouver à nouveau ce type de manifestation conviviale et amicale.



2 juillet > Fay'stidance 2021 au Pôle Festif du Fay, organisé par le Collectif jeunes de l'Espace Jeunesse.





Le 10 juillet > À l'invitation de Bernard Brunon, Chef de centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-Bonnefonds et du Capitaine Gacon du SDIS, les élus se sont rendus à la remise de grades et médailles aux sapeurs pompiers volontaires de la Commune. À cette occasion, le nom d'André Faure a été donné à la salle de l'Amicale, en présence de la famille. Un hommage ô combien mérité pour un homme impliqué et responsable qui faisait l'unanimité. Les anciens étaient présents pour cette cérémonie empreinte





14 juillet > 56 Saint-Jeandaires ont participé à la sortie familiale au Pal organisée par le CCAS. Malgré la pluie, le sourire était sur toutes les lèvres au retour.



La Mairie a renouvelé ses Jobs d'été à destination des jeunes de 16 à 17 ans !



Chaque été, la commune de Saint-Jean-Bonnefonds organise l'opération « jobs d'été ». L'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle, de financer des projets personnels et de favoriser l'accès à l'emploi. Cette année, 15 jeunes entre 16 et 18 ans choisis sur CV et lettre de motivation, ont eu l'opportunité de travailler aux services techniques, administratifs et à la Médiathèque pendant une durée d'une semaine de 35 h entre juin, juillet et août.

Les élus souhaitent remercier l'engagement et le dévouement des services pour l'encadrement de nos jeunes !

Du changement au service urbanisme

En raison du nombre important de demandes liées aux questions d'urbanisme et afin de rendre un meilleur service à la population, le service urbanisme fonctionnera de la façon suivante.

A compter du 1^{er} septembre 2021, le service urbanisme de la commune organisera des permanences d'accueil du public pour toutes demandes de renseignements :

- le lundi de 14h à 16h30,
- le mardi de 9h à 11h30,
- le jeudi de 14h à 16h30,
- le vendredi de 9h à 11h30.

Toutefois, les usagers sont invités, avant de se déplacer en mairie, à contacter le service :

- par l'intermédiaire du site internet de la mairie, des réponses pourront leur être communiquées par retour de mail,
- par téléphone aux heures d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dépôt des dossiers (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager...) se fera obligatoirement sur rendez-vous par le biais du site internet.

Nous comptons sur votre compréhension.

Accueil des nouveaux habitants

Vendredi 1^{er} octobre à 19h En mairie

Semaine bleue

sous réserve en fonction des conditions sanitaires

- lundi 4 octobre : après-midi en intercommunalité avec Sorbiers Pôle du Fay
- samedi 9 octobre : repas dansant au Pinson
- spectacle offert par le département

SUR INSCRIPTION EN MAIRIE

DU 13 AU 24 SEPTEMBRE

Anniversaires de mariage

Pour les couples ayant fêté en 2021 leurs 50 ans et 60 ans de mariage

• samedi 20 novembre - 10h30 - en mairie

INSCRIPTIONS EN MAIRIE 04 77 95 07 03

Pour les couples ayant fêté en 2020 leurs 50 ans et 60 ans

 samedi 13 novembre - 10h30 - en mairie Les couples déjà inscrits seront avertis personnellement.

Permanences Mutuelle complémentaire santé

La ville de Saint-Jean-Bonnefonds est partenaire de « Ma commune, ma santé » ce qui permet aux Saint-Jeandaires de bénéficier d'une offre collective et mutualisée.

Venez vous renseigner:

- mardi 14 septembre de 9 à 12h
- lundi 11 octobre de 14h à 17h

SUR RENDEZ-VOUS EN MAIRIE: 04 77 95 07 03







SURVEILLER ET MESURER LES ONDES ÉLECTROMAGNETIQUES

Vous vous interrogez sur votre exposition aux ondes électromagnétiques émises par une antenne relais ?

Toute personne peut faire réaliser des mesures à son domicile. Cette démarche, gratuite pour les administrés, est financée par les opérateurs mobiles.

LA MAIRIE EST LÀ POUR VOUS ASSISTER. COMMENT FAIRE ?

LES ÉTAPES

- 1 > Vous complétez le formulaire disponible sur www.service-public.fr
- 2 > Vous faites signer votre demande à la Mairie
- 3 > L'Agence Nationale des Fréquences traite votre demande et mandate un laboratoire accrédité
- 4 > Vous êtes informés du résultat de ses mesures qui est rendu public sur www.cartoradio.fr

Valeurs limites d'exposition (en volts par mètre. V/M)



Pour aller plus loin. Sites à visiter :

https://www.economie.gouv.fr/particuliers/mesures-ondes-electromagnetiques https://www.anfr.fr/controle-des-frequences/exposition-du-public-aux-ondes/la-mesure-dechamp/ faire-realiser-une-mesure/



Résultats de l'analyse des besoins sociaux

n Janvier dernier, dans le bulletin municipal, nous avions expliqué l'obligation légale, pour la municipalité, de réaliser une analyse des besoins sociaux auprès des habitants de la commune dès le début du mandat.

Pour cela, un questionnaire était joint en pages centrales du bulletin et des exemplaires avaient été mis à disposition à la médiathèque, l'épicerie sociale et la mairie.

Malgré cette large diffusion, le nombre de retours a été assez faible mais lorsqu'on compare cet échantillon de population aux dernières données de l'INSEE, il est assez représentatif des habitants de notre commune :

- la majorité des habitants a entre 40 et 75 ans,
- environ 48% d'hommes et 52% de femmes,
- 40% sont des familles avec enfants dont près de 10% de familles monoparentale,
- le revenu moyen est d'environ 2300€,
- environ 58% de la population, hors retraités, est salarié et majoritairement en CDI,
- près de 65% des Saint-Jeandaires sont propriétaires,
- plus de 66% part au moins une fois par an en vacances.

Au delà de ces chiffres, l'analyse permet de connaître les habitudes des habitants et la façon dont ils utilisent les services de la commune.

Accueil périscolaire et centre de loisirs :

- environ 18% des enfants scolarisés en maternelle et primaire fréquentent l'accueil périscolaire,
- 23% des familles avec enfants disent les inscrire au centre de loisirs.

Etablissements culturels:

- plus de 62% des Saint-Jeandaires fréquentent la médiathèque,
- 11% assistent à des spectacles de la saison culturelle,
- et seulement 5% visitent la Maison du Passementier.

Associations sportives et amicales :

- dans 39% des familles avec enfants, un ou plusieurs membres pratiquent un sport,
- dans 21% des familles sans enfant, une ou deux personnes pratiquent un sport,
- seulement 0,5% de la population adhère à une amicale.

Le manque d'intérêt est le principal motif invoqué pour les non participants. Le coût est également une raison importante, suivie par les questions d'horaires des activités.

Concernant les services publics (Mairie, Services sociaux du Département, etc) les Saint-jeandaires disent trouver la plupart du temps, les réponses à leurs questions.

72% considèrent être bien informés de ce qui se passe sur la commune, principalement par le bulletin municipal et l'application Illiwap.

Projet de résidence seniors :

VENEZ PARTAGER VOS IDÉES

Depuis quelques semaines, un groupe de travail composé d'élus s'est formé autour du projet d'une résidence seniors. Ce travail a débuté par des visites de différentes structures afin de prendre connaissance des formules actuellement existantes et de mener une réflexion sur le modèle le plus adapté à la population saint-jeandaire.

Aujourd'hui, pour poursuivre au mieux cette étude et définir les critères essentiels qu'attendent les futurs locataires de cette résidence, nous souhaitons partager notre vision et échanger sur des questions stratégiques : Quels services souhaitez-vous trouver ? Quelle taille de logement vous paraît nécessaire ? Quel niveau d'aménagement ? etc.

Ainsi si vous envisagez la possibilité de vivre un jour dans un tel lieu, votre avis nous intéresse.

Pour cela une réunion d'échanges sera organisée fin septembre.

Si vous voulez participer, vous pouvez vous inscrire avant le 17 septembre en appelant l'accueil de la mairie au 04 77 95 07 03.

Nous vous recontacterons directement pour vous indiquer le jour, l'heure et le lieu de cette réunion.



TAILLE DES HAIES : QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION ?

Taille des haies : est-ce une obligation ?... Faisons le point.

n ce qui concerne l'entretien des végétaux en limite de propriété, la taille de ses haies est obligatoire. Les propriétaires peuvent être poursuivis en cas de non respect des dispositions générales ou locales.

Si vous avez toute liberté de profiter de votre jardin et de l'aménager comme bon vous semble (plus ou moins), vous avez en revanche l'obligation d'élaguer, de tailler, arbres et haies pour que ces derniers ne soient pas source de nuisance. Contrairement à ce que les particuliers croient souvent, il existe de nombreuses règles en matière d'entretien du jardin. Tout n'est pas autorisé. Consulter les règles en la matière sur le site :

http://www.ville-st-jean-bonnefonds.fr afin de connaître la réglementation en la matière à Saint Jean-Bonnefonds.

Les dispositions relatives à l'élagage et à la taille des haies pour un particulier avec terrain privé (bâti ou non) sont régies par le Code Civil et le Code de l'Urbanisme qui font loi. Comme déjà évoqué, il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin ou de l'espace public, les haies doivent respecter les limites de propriétés stricto-sensu et ne peuvent pas déborder chez le propriétaire mitoyen ou l'espace public.

« Celui sur la propriété (privée ou publique) duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. »

Il est préférable d'entretenir régulièrement les haies et arbres de son jardin plutôt que de rentrer dans des procédures désagréables pour tous ! Il est obligatoire de planter une haie pouvant mesurer plus de 2 m à une distance d'au moins 2 m de la limite de propriété. En ce qui concerne les arbustes plus petits, de moins de 2 m, la plantation doit se faire à au moins 50 cm de la limite séparative.

La taille des haies et l'élagage **obligatoires** visent à réduire les risques de :

- Chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication,
- Gêne de circulation sur les voies de communication et de fait mise en danger de la personne,
- Manque de visibilité pour le voisinage ou pour le réseau routier,
- Dysfonctionnement des lignes téléphoniques et électriques.



Soyons Citoyen, taillons nos Haies!

Le samedi 5 juin, en présence de Marie-Michelle Vialleton, Conseillère départementale, des élus et des membres du comité consultatif du Centre-Bourg, il a été procédé au remplacement des composteurs situés sous la place Saint-Charles, à proximité du parc. Les bénévoles ont mis en place de nouveaux bacs de compostage des déchets et ont fourni les explications permettant de comprendre l'utilité et l'efficacité de ces opérations bénéfiques pour l'environnement et nos jardins ou jardinières par la fabrication naturelle de compost. Utilisables par tous, les indications apposées sur le lieu de compostage, permettent à chacun d'entre nous d'accomplir un effort pour le recyclage de nos déchets, et de préservation de notre planète.



Le cabinet de sophrologie Bulle d'O c'est une bulle d'oxygène...

...une bulle de bien-être pour les parents et les enfants de 0 à 15 ans... et les professionnels de la petite enfance! Il est situé 63 rue Victor Hugo à Saint-Jean-Bonnefonds (au cabinet infirmier).





elphine Eggenspieler est sophrologue et éducatrice de jeunes enfants. Elle a travaillé en crèche sur le terrain et sur des postes de direction.

La sophrologie est une méthode exclusivement verbale et non tactile. Elle emploie un ensemble de techniques qui vont agir à la fois sur le corps et sur le mental. Elle combine des exercices qui travaillent à la fois sur la respiration, la décontraction musculaire et l'imagerie mentale (ou visualisation). Toutes ces techniques permettent de retrouver un état de bien-être et d'activer tout son potentiel. La sophrologie permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.

La méthode est ludique et utilise des outils comme des postures de yoga, la cohérence cardiaque, le brain gym...

Delphine est ambassadrice pour l'association "ENSEMBLE POUR L'EDUCATION à la PETITE ENFANCE". Cette association basée à Boulogne-Billancourt rayonne au niveau national et considère que l'enfant, dès sa conception, est un être en développement et que la petite enfance est une période essentielle de la vie. Elle porte des valeurs sur l'intérêt de l'enfant, le non-jugement et le respect, l'humilité et l'empathie, la sincérité et la simplicité, le partage et la protection.

L'organisation de conférences, de festivals, de soirées/débat pour agir tôt pour la petite enfance seront proposées.

Vous avez un projet dans ce sens ? N'hésitez pas à contacter Delphine. Elle pourra organiser un parcours pédagogique : 07.49.31.57.15

https://eduensemble.org/ (site association EPEPE) https://www.bulledosophrologie.org/



Commerçant ambulant pizza tous les jeudis à partir de 17h30 place Saint-Charles



LAURENT RPI

Installée en début d'année, Allée du Petit Bois à proximité des transports PETRE, cette entreprise novatrice, reprise dans le cadre du démantèlement de LAURENT Automobiles,



Bd Jules Janin à Saint-Étienne, reconditionne des injecteurs destinés aux véhicules diesel au moyen de processus très techniques.

dirigeant

L'équipe de David Debernardi, Sylvain Basson et Eric Vendola a démontré la qualité de ses compétences dans ce créneau industriel très pointu.

Heureux de leur arrivée sur notre Commune, nous souhaitons pleine réussite aux dirigeants qui prévoient un fort essor avec des perspectives d'emploi à court terme.

Bienvenue à Saint Jean Bonnefonds!





Le Clos DEVILLE

Le dimanche 13 juin, dans sa boutique à STEEL, Franck Deville en compagnie de son épouse Anne a reçu la médaille de l'Ordre National du Mérite. Une récompense méritée

pour un parcours professionnel exemplaire et une réussite éclatante. Le « roi » du macaron, très ému a retracé son itinéraire le menant du Clos Fleuri à STEEL, et a remercié les nombreux invités présents lors de cet hommage.

Le Maire, ses adjoints et le Député Régis Juanico ont félicité chaleureusement le récipiendaire pour cette distinction, reconnaissant ses qualités professionnelles et d'homme d'entreprise moderne. Le Maire lui renouvelle toutes ses félicitations pour cette décoration.

Vivre Ensemble

A fin juin, les derniers chiffres concernant la délinquance montrent une baisse significative des vols par effraction chez les particuliers (6 depuis le début de l'année). Un vol est toujours un de trop et nous devons continuer à être solidaires.

Même si cet indice fait que la Commune est considérée comme calme et sans problème particulier, nous sommes très impactés par les vols liés à l'automobile (accessoires, roues, pare-chocs, calandres) comme toute la couronne stéphanoise. Les services ont répertorié 25 faits depuis le début de l'année.

D'autre part, nous portons une attention particulière aux personnages peu respectueux de notre environnement, qui prennent la nature pour une poubelle. Il est difficile de traquer les responsables de pollution diverses, issue de fast-foods, en particulier, qui se retrouvent un peu partout sur l'espace public.

Un grand merci aux services municipaux qui ramassent ces déchets quotidiennement. C'est une activité de tous les jours qui coûte à la collectivité, à cause de l'attitude irresponsable de quelques individus sans gêne.

Notre vigilance est également active sur les dépôts sauvages suite à chantiers, tontes, déménagements, etc. Une surveillance des points stratégiques est en veille et tout contrevenant pris sur le fait, ou avec preuves, fait l'objet d'une plainte auprès des Services de Police.

La sanction qui est appliquée peut être une amende de 1500€, pouvant aller jusqu'à 75000€ et deux ans de prison.

Il est plus raisonnable d'utiliser les déchèteries pour la santé de la nature et du porte-monnaie.

TRAVAUX





Voirie

Route de Beuclas

Les travaux à l'extrémité nord de la commune ont été réalisés ce début d'été. Située sur la route de Beuclas, cette intervention de reprofilage de voirie sur un tronçon de 500 mètres linéaires vient parachever la réfection des routes du secteur.



Allée des Mimosas

Suite à la reprise des canalisations, il y a quelques années, la chaussée et les trottoirs étaient morcelés et affaissés par endroits. Une opération de remise en état a permis de redonner un aspect neuf à l'ensemble de la surface.

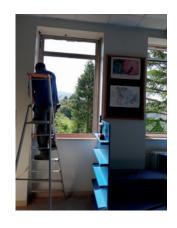




Développement Durable et Transition Énergétique

otre politique d'économie d'énergie se poursuit en 2021 en améliorant le confort des usagers. Ainsi les huisseries de la salle du conseil municipal et de la salle de réception au dessus ont été changées et équipées de brise-soleil orientables.

Ce système limite les apports de chaleur par ensoleillement et permet de profiter de la vue sur les contreforts du Pilat ce qui n'était pas le cas auparavant. Les nouvelles huisseries aux performances



énergétiques bien supérieures assurent un meilleur confort été comme hiver. D'autres bâtiments en seront équipés notamment l'école élémentaire Baraillère où une nouvelle tranche de travaux est prévue cet été. Les préaux des écoles maternelle et primaire Lamartine seront équipés de brumisateurs pour créer un pôle fraicheur en cas de canicule.

Plus globalement, nous étudions des espaces « fraîcheur » pour chaque groupe scolaire avec un réaménagement naturel pour une partie des cours de récréation. Nous devons maintenant faire des investissements plus importants sur nos bâtiments pour être au rendez-vous des échéances fixées au niveau de la réduction de nos consommations d'énergie et la limitation des émissions de gaz à effet de serre. (Moins 40% en 2030).

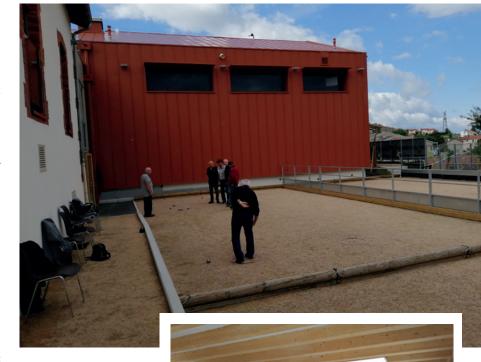
Aussi nous allons entreprendre l'isolation complète des bâtiments les plus énergivores.





Bâtiments

L'été est propice à la rénovation de nos bâtiments communaux, et de nombreux travaux sont prévus sur nos écoles. Le chantier le plus important concerne l'isolation par l'extérieur de la maternelle Baraillère. Nous allons également procéder à la réfection des abris de l'élémentaire Baraillère. la rénovation des montées d'escaliers de l'élémentaire Lamartine, la réfection d'une partie des toilettes de la maternelle Lamartine. Il est aussi prévu l'aménagement de la partie supérieure du gymnase Jean Damien. Après le « Pôle sportif et festif du Fay », nous pourrons bientôt inaugurer le « Pôle de loisirs du bourg », bâtiment communal remis à neuf, qui sera en partie exploité par l'association « l'Espérance ».



Ce bâtiment a subi une transformation profonde afin qu'il puisse répondre aux normes en viqueur et permette au plus grand nombre de Saint-Jeandaires d'en profiter. D'autres associations pourront y pratiquer des activités en fonction des disponibilités.



L'investissement de 1,8 millions d'euros reste dans l'enveloppe prévue sur ce budget. Les aléas de chantier inévitables sur ce type de réhabilitation ont entrainé un coût de travaux supplémentaires limité. Une belle réussite au profit de tous.

Des purificateurs d'air dans les cantines

Les collectivités territoriales doivent poursuivre leur vigilance quant à la circulation du coronavirus. Dans le cadre des mesures sanitaires dans les établissements scolaires, les 3 cantines des écoles publiques de la commune ont été équipées de purificateurs d'air à filtration. L'acquisition et l'installation de ce matériel ont été subventionnées par la région Auvergne-Rhône-Alpes à

hauteur de 5400 € En pratique, un purificateur traite et désinfecte l'air à plus de 99 % en le recyclant de façon permanente. Il est efficace pour traiter l'ensemble des polluants de l'air, tels que particules fines, polluants issus des produits ménagers, bactéries, moisissures. humidité. et particulièrement les virus tels celui du coronavirus ou de la grippe.





Depuis octobre 2020, le bas de la rue de Chaney a vu beaucoup de changements. Outre les travaux de voirie, des serres et tout récemment un abri agricole ont été érigés.



Tous ces travaux ont permis la création du Jardin de Chaney. Le Jardin de Chaney est un jardin maraîcher d'insertion qui est porté par l'association Loire Service Environnement (L.S.E.), une association stéphanoise qui intervient dans le domaine de l'insertion professionnelle. Ce Jardin a été voulu par l'équipe municipale qui souhaite privilégier des solutions locales pour l'approvisionnement

de ses cantines scolaires. Le Jardin de Chaney participe pleinement à cette évolution en produisant sur un terrain de 4 hectares des légumes de saison avec le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Aujourd'hui, les premiers légumes sont sortis de terre et 6 personnes ont pu retrouver une activité professionnelle sous l'oeil bienveillant des 2 encadrants techniques. Il est envisagé le recrutement d'une dizaine de personnes en activité pleine. Bonne nouvelle, une partie de cette production sera également dédiée à de la vente directe aux habitants de notre commune avec possibilité de livraison à domicile!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Loire Service Environnement au **04.77.32.51.73**. 15, rue Léon Blum, 42000 Saint-Étienne

«Avec ce nettoyage, les promenades nature dans cette forêt saint-jeandaire seront bien plus agréables!»

e 25 mai dernier, Livae (L'initiative pour le vivant, active et environnementale) nouvelle association stéphanoise, installée à Saint-Jean-Bonnefonds, a organisé un nettoyage de la forêt située vers les jardins Volpette. Après une matinée de nettoyage, deux camions bennes ont été remplis de divers déchets : beaucoup de plastique, des pneus, des canapés, des bâches de piscine...!



L'après-midi, une grande « cleanwalk » a également eu lieu dans les rues stéphanoises.

L'association Livae souhaite défendre « Le Vivant ».

Défendre le vivant, c'est défendre un monde plus sain tant pour l'humain que pour la nature, le bien-être des deux étant intiment lié.



Vous pouvez contacter cette association au 07.83.65.15.75, à l'adresse : livae.st-etienne@outlook.fr, ou encore sur Livae_42 sur instagram, et sur la page facebook « Livae ».

Le renard roux, « le GOUPIL », utile ou nuisible ?

Bien que la loi déclare le renard comme nuisible, il est considéré par d'autres comme un partenaire de la transition écologique.

l'appartient à une communauté d'auxiliaires sur laquelle l'agriculteur peut compter comme un acteur incontournable de l'agriculture durable au même titre que l'abeille et le ver de terre.

Chaque année, un renard consomme en moyenne 3.000 petits rongeurs. Autant de nuisibles pour les cultures qui disparaissent au profit des récoltes. A l'échelle de notre jardin, piéger les rongeurs à l'aide d'un tapette peut sembler facile contrairement à une exploitation agricole où les solutions sont plus complexes a mettre en œuvre pour les éradiquer.

Les renards roux complètent leur régime alimentaire notamment par des fruits et des baies et jouent un rôle de dissémination de graines dans leurs crottes.

Contrairement à ce que l'on croit les renards ne s'attaquent pas aux bétails nouveauxnés dans les prairies. En revanche, ils jouent un rôle d'épuration en débarrassant les placentas.

Quant à la réputation des renards « mangeurs de poules », elle existe mais reste dérisoire. Certes, il croque quelques volatiles ici où là dans des élevages dits familiaux.

Le renard est classé nuisible dans 90 départements et reste l'animal «susceptible d'occasionner des dégâts». Il peut donc être abattu sans autre forme de procès par les chasseurs.

Voici toutefois quelques idées pour protéger votre poulailler:

- Placez une vieille radio dans le poulailler de la tombée du jour jusqu'au matin. Les renards n'aiment pas la musique, même si le volume sonore est bas.
- 2. Placez les crottes de votre chien (ou de votre chat) à proximité du poulailler et renouvelez-les régulièrement pour que l'odeur persiste. Les renards qui la sentiront fuiront croyant le territoire occupé par un autre prédateur.
- 3. Aménagez une basse-cour anti-renards.



Comment aménager un poulailler anti-renards?

Vous trouverez quelques idées sur cette page web : www.natagora.be/faqs/comment-proteger-mon-poulailler-du-renard



Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

ces maladies).

Le moustique tigre fait l'objet d'une

particulières, transmettre les virus

de la Dengue, du Chikungunya

ou du Zika (s'il a piqué un malade

revenant d'une zone où sévissent

surveillance renforcée car il peut,

dans certaines conditions très

de petites

C'est là

quantités d'eau.

qu'il faut agir...

PARTOUT,

LESEAUX

SUPPRIMEZ

STAGNANTES!

Signaler la présence d'un moustique tigre : www.signalement-moustique.fr

des eaux de pluie et des eaux

Couvrez les réservoirs d'eau,

avec un voile ou un simple tissu.

Empêchez la stagnation d'eau

dans les piscines hors d'usage.

bidons d'eau, citernes, bassin

usées (gouttières, rigoles...).

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

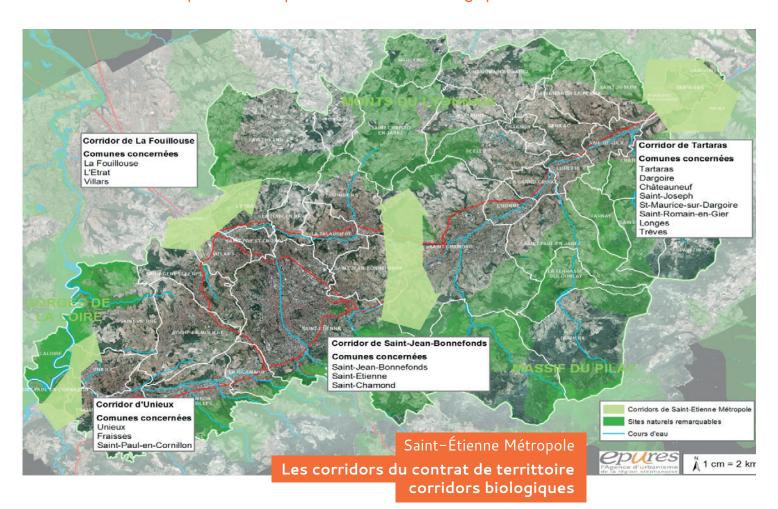
Corridors des Affluents Ouest et Central du Ricolin Saint-Jean-Bonnefonds



La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique.

Les corridors écologiques garantissent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, ils permettent aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Saint jean-Bonnefonds est traversé par un des quatre corridors écologiques de SEM :





 Dans le cadre de la TRAME Verte et bleue, Saint-Etienne Métropole, la région Auvergne Rhône Alpes et la commune de Saint-Jean-Bonnefonds travaillent de concert pour reconstituer une continuité de milieu sur l'affluent Ouest du Ricolin (parking de la Pacotière) et un renforcement de la continuité écologique de Affluent central du Ricolin (entrée Nord Métrotech).



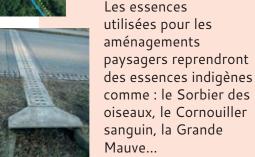
Full-

Les aménagements vont ainsi s'opérer sur les deux sites en vue de restaurer la continuité écologique.

Affluent Ouest du Ricolin _

- En amont du parking de la Pacotière :
 replantation de haies arborées
- Sur la partie Sud du parking de la Pacotière, mise en place :
 - > d'une strate buissonnante : couvre sol au niveau des entrées pour conserver une ouverture visuelle.
 - > d'une strate arborée, arbustive et herbacée en lieu et place de la rangée de stationnement la plus au Sud.
 - > sélection d'arbustes de moins de 2 m de hauteur en limite de parcelle.
- Sur la zone d'aval du parking :
 - > préservation de la strate arborée existante, prairie fleurie et matériaux naturels pour le refuge de la petite faune

Il est à préciser que seront installés deux passages de petite faune. En effet, la restauration de cette continuité doit permettre à la faune de circuler, se nourrir et se protéger en totale harmonie avec la vie des Saint-Jeandaires.







Affluent central du Ricolin

Il sera composé d'une haie de refuge et nourrissage. Les îlots protégés que représentent les réservoirs de biodiversité recouvrent des surfaces extrêmement réduites tant à l'échelle nationale que locale. Ils sont éloignés les uns des autres dans des territoires de plus en plus fragmentés et artificialisés. Or, les espèces de la faune et de la flore ont besoin pour assurer leur pérennité d'évoluer librement à travers des continuités de milieux qui leur sont favorables. C'est pourquoi ce projet prend tout son sens pour une ville à la campagne telle que Saint Jean-Bonnefonds.

LA SAISON CULTURELLE

Confinés mais au travail!

Depuis mi-octobre, les théâtres étaient fermés au public... mais ouverts aux professionnels.

Nous avons fait fructifier le temps laissé libre et proposé nos plateaux de L'échappé et de la Trame à de nombreuses compagnies, qui sont ainsi venues répéter. Depuis juillet 2020 et jusqu'à cet été, ce sont donc 16 compagnies qui ont pu bénéficier de l'accès à nos scènes.

Nous en avons aussi profité pour faire des travaux dans le foyer de la Trame (travaux d'isolation, changement des fenêtres, peinture...) pour pouvoir accueillir les artistes plus agréablement et avec un meilleur confort thermique, ainsi que quelques améliorations techniques sur la scène de L'échappé.

Nous sommes désormais parés pour vous retrouver!

Saison 2021/2022: les 10 ans de C'est la saison ?!

On prend les mêmes et on recommence? Pas tout à fait... Même si la plupart des spectacles de la saison 20/21 qui n'ont pas pu être joués, sont reportés : Yves Duteil, EnzoEnzo, Les femmes savantes, Derviche... Il y aura aussi de nouvelles et belles surprises! A commencer par le spectacle d'ouverture : Vivant, le nouveau seul en scène à l'humour décapant de Jean-Rémi Chaize.

Venez découvrir la prochaine (et dixième !) saison culturelle intercommunale de Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds le vendredi 24 septembre à 19h30 à L'échappé. Cette année « C'est la saison ?! » fête ses 10 ans ! Ce sera l'occasion de vous proposer une soirée inédite.

La nouvelle brochure est parue : vous y retrouverez du théâtre, de la musique, de la danse... mais également les conférences de l'Université pour tous.



JEAN-RÉMI CHAIZE VIVANT

Des ateliers artistiques dans les écoles

a crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets, y compris dans nos écoles. Pour sortir de cette morosité, il nous a paru important de proposer aux enfants une nouvelle activité. Ainsi, depuis le retour des vacances de printemps, tous les élèves de CE2 de la commune, des écoles publiques et de l'école privée, ont participé à des ateliers dispensés par l'Ecole de musique et des arts.

Ce projet, mené conjointement par la délégation « Affaires scolaires » et la délégation « Culture » répond à plusieurs objectifs : l'initiation des enfants à de nouvelles activités artistiques et le développement de la pratique musicale pour de nouvelles adhésions à l'École de musique et des arts. En fonction de leur groupe scolaire, les enfants ont pu bénéficier d'un atelier d'initiation au théâtre d'improvisation ou d'un atelier chant et percussions. Avec l'aide des professeurs de l'école de musique, une présentation d'instruments, sous la forme de blind test a été réalisée. Les retours positifs des élèves nous poussent à envisager de pérenniser cette action, en espérant pouvoir susciter de la curiosité, de l'ouverture culturelle et pourquoi pas quelques vocations!





L'atelier-musée La Maison du Passementier

A près avoir reçu en résidence artistique, du 4 janvier au 13 juillet, la photographe Myette Fauchère, l'atelier-musée La Maison du Passementier accueillera l'exposition « 3 x 8 / HUMANS » du collectif PARALLAX du 14 septembre au 24 décembre 2021.

« Il est des aventures humaines qui naissent d'une rencontre, d'un voyage ou d'une passion. De ces trois situations est né le collectif PARALLAX :

Huit photographes venus d'univers et d'horizons différents, animés par la volonté de croiser leurs regards sur le monde, de mettre en résonance leurs sensibilités et de réfléchir ensemble sur le sens même de l'acte photographique.

Après le succès de « NEW YORK WANDERINGS » puis de « WE ARE PARALLAX », le collectif présente à Saint-Jean-Bonnefonds un tout nouvel accrochage. Avec « 3 x 8 / HUMANS », Cédric Daya, Alexandra Dinca, Jeremi Durand, Kamir Meridja, Sam Meridja, Maxime Pronchery, Niko Rodamel et Bernard Toselli exposent huit triptyques qui se répondent les uns aux autres, plaçant l'humain au cœur de leurs sujets.

Les regards se font tour à tour documentaires, cinématographiques ou purement artistiques à travers la street photography, le portrait ou le reportage. Des images qui transportent le spectateur parfois très loin d'ici, pour finalement revenir comme un écho à sa propre existence. » (texte, copyright : Collectif Parallax).

Vous pourrez rencontrer certains photographes, de 14h00 à 17h00, les :

- samedi 18 septembre (dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine)
- dimanche 19 septembre
- dimanches 3 et 17 octobre
- dimanches 7 et 21 novembre
- dimanches 5 et 19 décembre

(planning définitif à découvrir sur FB, Instagram et Illiwap)



3x8



Du 14 Septembre au 24 Décembre



L'atelier musée - La Maison du Passementier, 20 rue Victor Hugo, 42650 Saint-Jean-Bonnefonds / 04 77 95 09 82 - 06 42 18 15 10







© Jeremi Durand

Finissage de l'exposition : vendredi 24 décembre (de 13h00 à 16h00)

Renseignements: 04 77 95 09 82 passementier@ville-st-jean-bonnefonds.fr





MÉDIATHÈQUE

Prix littéraires

es élèves de Saint-Jean ont participé en juin aux différentes élections des prix littéraires organisés par la médiathèque. Les GS et CP ont voté pour le Prix « Rirélire », les CE1 et CE2 pour le prix « Premier roman » et les CM1-CM2 pour le prix « Je lis j'élis ».

Voici les 3 titres récompensés dans les trois catégories





INVITE TON POTE!



Clubs lectures

(adultes, ados et jeunes lecteurs)

Lire un bon livre : quel plaisir ! Mais ce n'est rien comparé au plaisir d'en parler avec quelqu'un qui l'a lu ! Alors, parce que la lecture en solitaire peut parfois être frustrante, vous êtes peut-être tenté par l'idée de fréquenter un club de lecture.

Voilà quelques bonnes raisons de s'inscrire à un club de lecture :

- Le club de lecture favorise la rencontre avec d'autres lecteurs.
- Le club de lecture promet une plus grande ouverture d'esprit.
- Le club de lecture permet de découvrir de nouveaux genres littéraires.
- Le club de lecture offre la possibilité de s'exprimer devant un petit auditoire.







En octobre, c'est la reprise de nos clubs de lectures!

C'est donc le bon moment de nous rejoindre.

- > Mardi 5 Octobre à 17h30. Club lecture adulte
- > Mardi 6 Octobre à 17h30. Club lecture ado (13-18 ans)
- > Vendredi 8 Octobre à 17h30. Club jeunes lecteurs (8-12 ans)

Formation au numérique

«Les applications mobiles, c'est quoi ?»

Samedi 23 octobre et Samedi 27 novembre - 11H

Depuis l'arrivée des smartphones, des milliers d'applications mobiles, gratuites ou payantes, téléchargeables depuis un téléphone ou une tablette tactile, sont apparues.

Margot propose de vous aider à défricher le terrain de cette jungle numérique.

Comment installer une appli ? Quelles applis faut-il privilégier (vie professionnelle, vie quotidienne, communication, réseaux sociaux, jeux...) ?

Il est fortement conseillé de venir avec votre smartphone ou votre tablette.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



AMÉNAGEMENTS

L'éco-quartier de Beaulieu : un projet attractif et ambitieux qui verra le jour à partir de 2022

A l'articulation entre le Centre Bourg et le quartier de la Baraillère, le site de Beaulieu est stratégique par son positionnement.

Propriété communale, ce vaste pré en pente est situé à proximité immédiate du groupe scolaire Lamartine, de la salle de Trame, de l'EHPAD La Roseraie, de la Mairie, de la Médiathèque, du complexe sportif Jean Tardy et de la ligne de bus.



Cela se traduit par des exigences à propos :

- de la biodiversité (grâce à l'inventaire faune-flore réalisé au cours des 4 saisons)
- de la gestion des eaux pluviales et du maintien de l'écoulement naturel
- de la place des piétons
- de l'organisation du stationnement
- de l'aménagement des espaces publics
- de l'insertion paysagère, le lieu étant très visible depuis les alentours.

Le programme de l'opération s'organise autour de plusieurs secteurs

> Le pôle santé (lot 1)

Cet espace sera dédié aux professionnels de santé. Les discussions sont en cours avec les différents praticiens du milieu médical et paramédical pour mener à bien l'opération.

> La résidence seniors (lot 3)

La Municipalité souhaite que cette construction accueille des Saint-Jeandaires qui en expriment le besoin. Le projet peut être porté par un opérateur mais la commune prendra part à sa gouvernance. La taille de l'opération reste à préciser, sur la base d'une quinzaine de logements.

Des services mutualisés pourront être mis en place (garde de nuit, activités, livraisons de repas).

Des espaces communs seront prévus : salle de repas, ou pour l'accueil des familles, salle de sport adaptée ou pour des activités intergénérationnelles.

> Les logements (lots 2 et 4 à 11)

Une trentaine de logements sera proposée, sous différentes formes : petit collectif de 6 logements, maisons jumelées et 4 logements individuels.

La réalisation sera confiée à un nombre restreint d'opérateurs et la conception devra respecter le





Les premiers travaux de l'éco-quartier de Beaulieu commenceront en 2022. 'ensemble du projet sera articulé autour d'espaces collectifs et fédérateurs (placette, promenade, aire de jeux), au sein d'un parc champêtre.

Chaque construction y sera reliée par un réseau de sentes et de venelles, qui se prolongeront jusqu'à l'école Lamartine.

L'ambiance végétalisée permettra d'apporter de la fraîcheur.

Afin de donner un caractère apaisé au cœur du quartier, les stationnements publics seront organisés en bordure du site. Pour les logements des secteurs 4 à 11, le stationnement sera mutualisé (places regroupées, abri collectif).

Une attention particulière sera portée au choix des essences végétales et des sols, de manière à favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux pluviales sur place.

Les premiers travaux de l'éco-quartier de Beaulieu commenceront en 2022.

Pour mener à bien la réflexion autour de ce projet, la Municipalité a fait appel à CAP métropole (société publique locale d'aménagement) dans le cadre d'un mandat d'étude. Les études de conception urbaine et paysagère, ainsi que les conditions de faisabilité technique, administrative et financière ont été confiées à l'atelier d'architecte Anne Gardoni.



Le futur

Square Briand

n 2018 la Municipalité a engagé une réflexion sur les espaces situés autour de la Roseraie et de l'école Lamartine. Une mission d'étude a été confiée à Yann Olivares architecte urbaniste associé au bureau d'étude VRD Timel.

Le scénario d'aménagement retenu prévoit la création d'un square paysager avec une esplanade arborée et ombragée et des bancs.

Ce nouvel espace public permettra la rencontre entre les écoliers, les résidents de la Roseraie et les futurs habitants du tènement Beaulieu.

L'aménagement a été rendu possible grâce à la cession d'une partie de la parcelle de Loire Habitat. Les travaux débuteront en octobre 2021 pour une durée de 4 mois.



Infos sur les projets de travaux

Au centre bourg

Tènement de la Place du souvenir jusqu'à la Poste. L'ensemble des propriétés a été acheté. Il reste 2 locataires à reloger avant d'envisager la démolition courant 2022.

Rue Victor Hugo

Les travaux de réfection sont prévus en 2 tranches étalées sur 2022 et 2023.

Livre : La Vie de Toussainte à Saint-Jean. Son Journal

L'auteur, Paul Mazenod, s'est intéressé à Toussainte Meillard de Fronton, fille du notaire royal de Saint-Jean-Bonnefonds qui épousa en 1777 son aïeul Barthélemy Mazenod, fils de laboureurs installés depuis très longtemps à Thiollière. Sa biographie fort documentée se compose d'un récit des évènements qui se sont succédés sur trois décennies et du Journal de la principale protagoniste. Le lecteur y découvre la vie de Saint-Jean-Bonnefonds, avant, pendant et après la Révolution, à travers celle d'une famille très éprouvée par le destin.

Disponible en librairie : Prix public : 22 € (prix préférentiel pour les habitants de Saint-Jean-Bonnefonds de 18 € frais d'envoi inclus)



Editions IFRHOS,

620 chemin du Vert, Les Flaches

42330 Aveizieux

adresse mail: leseditionsifrhos@orange.fr





Le CLUB SOCIO CULTUREL & SPORTIF

de Saint-Jean-Bonnefonds

vous proposera dès Octobre 2021 de nombreuses activités sportives, artistiques, culturelles et manuelles.

Vous pourrez ainsi pratiquer:

- l'art floral
- l'encadrement
- la céramique
- la peinture
- la vannerie
- la dentelle
- la couture
- les échecs
- le scrabble

Les enfants de 7 à 9 ans pourront participer à :

 un atelier d'expression et percussions corporelles

Quant aux adultes, ils pourront pratiquer:

- de la sono-thérapie (bien-être, lâcher-prise)
- des activités en direction des seniors
- de la recherche et de la rédaction de livrets sur l'histoire locale de la Commune

Vous pourrez aussi :

- goûter et découvrir des vins.
- apprendre et améliorer votre anglais
- jouer en groupe de la vielle à
- faire participer vos enfants à des activités encadrées pendant les petites vacances

Et pour des activités plus sportives, vous pourrez fréquenter les sections :

- aïkido
- abdologie
- cours spécial, gym du dos et articulaires
- danse classique ou moderne
- escrime médiévale
- gym cardio-fitness
- gym douce
- hip-hop
- marche
- remise en forme tonique
- sophrologie
- tennis
- yoga



N'hésitez pas à vous renseigner par messagerie sur clubsociosjb@gmail.com, au téléphone 06 82 45 14 93 et retrouvez nous au

Forum des Associations de Saint-Jean-Bonnefonds le 04 septembre 2021

25 août.

Centre équestre

Le propriétaire de l'élevage du Culty, Pascal Peyrache, propose une nouvelle activité au sein de sa ferme qui prend certains jours l'aspect des ranchs de l'époque américaine du Far West. Les Saint-Jeandaires peuvent désormais profiter d'un poney-club et de cours d'équitation.



Le lundi 8 mars, dans le brouillard, les jardiniers du département, aidés des chasseurs de la Ronze et du Président Proriol, sont intervenus au Haras du Culty pour planter des haies sauvages de différentes essences afin de favoriser l'installation d'animaux divers et variés (lièvres, lapins, oiseaux de toutes sortes).

Toute l'équipe du Haras, sous la férule de Pascal Peyrache, a mis la main à la pâte pour planter dans la matinée, tous les arbres fournis par les services du Département, qui subventionnent très largement ce type d'opération.

La Mairie représentée par l'Adjoint en charge des services à la population se félicite de cette initiative

et reste à la disposition de tout demandeur qui souhaiterait s'inscrire dans cette démarche.

Steph'Country

Après cette longue, très longue période d'inactivité, Steph'Country reprend enfin les cours de danse Country et espère pouvoir organiser quelques évènements dans de bonnes conditions.

Nous aurons plaisir à vous accueillir ou vous retrouver à partir du 13 septembre.

Consultez notre site pour plus d'infos (horaires et lieux des cours, tarifs, etc...) : stephcountry.free.fr

Renseignements et inscriptions (à partir de débutant(e)) au **06 95 14 76 91**, ou par courriel : **stephcountry@free.fr**



Depuis de nombreuses années, des bénévoles s'activent à animer la commune au sein du comité d'animation Malheureusement, au fil du temps, le groupe s'est réduit et aujourd'hui l'organisation de fêtes comme celle de la batteuse ou le marché de noël pourraient en souffrir. Le comité d'animation a besoin de nouveaux membres pour retrouver son dynamisme.

Venez nombreux assister à l'assemblée générale le 22 septembre, en mairie à 19h00

Si vous avez envie de vous investir dans la vie de la commune c'est l'occasion!

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre de 9h à 17h

Pôle festif du Fay

Organisé par le Comité d'Animation





Le samedi 10 juillet, le Président Yvon LE DORNER recevait les adhérents de l'Amicale du Fay pour un repas amical. Une soixantaine de convives avait répondu à l'invitation, tout heureux de se retrouver après une si longue interruption des activités.

L'Amicale du Fay vous accueille les mercredis, vendredis et samedis après midi avec boules, cartes, jeux divers au programme.



L'Espérance

Dans le cadre de la coupe du monde de rugby 2023, l'État Français a ouvert des postes d'étudiant en alternance destinés aux associations et clubs de sport.

L'Espérance a bénéficié de cette mesure en la personne de Florian Lioger qui aura pour

mission la gestion de la structure, sous tutorat de Jean-Marie Soler jusqu'en Juin 2023. Il sera salarié du Ministère des Sports.

Karaté club saint-jeandaire

Le club ouvrira ses portes le 6 septembre 2021, au gymnase Jean Damien (Ancien dojo et salle annexe), 17 rue Victor Hugo Saint-Jean-Bonnefonds

Venez rejoindre les licenciés du club, enfants et adultes, de 4 ans à plus de 60 ans.

Vous pourrez pratiquer le karaté traditionnel, sportif, mais aussi :

Le self défense : (la pratique est sans kimono avec tee-shirt et bas de survêtement). Loisirs et vétérans (pour les adultes qui veulent pratiquer comme une gymnastique douce). Le club est affilié à la fédération française de karaté. Les cours sont dispensés par des éducateurs diplômés.

Renseignements auprès de :

Mario Lomagro C.N 4^{ème} dan : 06 28 55 61 13. Diplôme d'instructeur fédéral. lomario@free.fr Zouaoui Chemsedine 1^{er} dan : 07 68 59 95 08. Instructeur. Chemesezouaoui42000@gmail.com

Le président Auguste Martin C.N 2ème dan : 06 30 35 93 43



Hugo DAVID, 16 ans, entre au Pôle France judo d'Orléans :

Formé au club de Saint-Jean-Bonnefonds depuis ses 5 ans, Hugo a su s'accomplir jusqu'au niveau national. Grâce à de belles performances en compétition, de la rigueur à l'entraînement et de la persévérance, il intègre en septembre le Pôle France d'Orléans où il rejoint l'élite du judo français.





25^{ème} édition du Parlement des enfants

Chaque année, l'Assemblée Nationale et le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports organisent cette opération offrant aux élèves de CM2 une réflexion civique et morale en leur proposant de découvrir la fonction de législateur.

Tous les enseignants qui le souhaitent peuvent inscrire leur classe. Seulement deux classes sont retenues par circonscription électorale, ensuite un jury académique sélectionne une proposition de loi par académie et enfin un dernier jury composé de députés et de membres de l'Education Nationale et de jeunes sélectionne 5 finalistes.

La classe de CM2 de M. Bernard Chavanne, groupe scolaire Régis Flandin, a été choisie au titre de la 1ère circonscription de la Loire pour travailler à l'élaboration d'une proposition de loi sur le thème de l'alimentation saine et équilibrée

Avec l'aide de leur enseignant, les élèves ont rédigé une proposition de loi visant à sensibiliser les enfants et leur famille à l'augmentation du surpoids et à la nécessité de modifier nos pratiques alimentaires pour une alimentation saine et écologique.

A cette occasion, le député de la circonscription Régis Juanico, Marc Chavanne et Corinne Servanton, adjointe à la vie scolaire se sont rendus à l'école afin d'échanger avec les enfants. Ils ont été agréablement surpris de l'implication et de la motivation de ces jeunes élèves : « Nous avons fait un état des lieux du surpoids et de

« Nous avons fait un état des lieux du surpoids et de l'obésité en France et des conséquences sur la santé

publique.... L'origine de ce phénomène est due à une alimentation trop riche et une activité physique trop faible. Aujourd'hui en France, une personne sur deux est considérée en surpoids et près d'une personne sur six comme souffrant d'obésité.

En 2019, en France, 18% des enfants sont en situation de surpoids ou d'obésité.

En 40 ans, les jeunes ont perdu un quart de leurs capacités cardio-vasculaires donc de leur capital santé. Dans le même temps, la surconsommation alimentaire, la mondialisation et l'industrialisation de la production agricole ont entraîné une production importante de CO2, ce qui favorise le réchauffement climatique. Il est essentiel de sensibiliser les familles à la nécessité, pour l'avenir de leurs enfants, d'une part, d'augmenter sensiblement l'activité physique qui favorise la concentration et, d'autre part, de s'engager dans des pratiques alimentaires plus équilibrées.

Nous avons tenu compte des projets en cours dans notre commune en ayant pour objectif, à travers notre proposition, de les généraliser et de les approfondir. Nous pensons que l'école a un rôle capital dans cette sensibilisation et qu'elle doit s'associer dans cette tâche avec les communes qui sont chargées de la cantine scolaire ainsi qu'avec les parents d'élèves ».

Proposition de loi des élèves :

« Mon assiette, c'est ma planète!»

- Article 1 : Une sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée doit obligatoirement être mise en place par les pratiques suivantes que nous allons expérimenter :
 - Transmission, par l'Espace Numérique de Travail, du menu de la cantine de midi pour que les parents proposent une alimentation saine, équilibrée et durable.
 - Des propositions de repas et des recettes seront aussi envoyées sur la messagerie scolaire, tout ceci en liaison avec l'infirmière scolaire après un travail en classe sur les apports nutritifs et caloriques.
 - Des chiffres concernant les déchets alimentaires seront aussi publiés régulièrement.



- Mise en place de jardins d'expérimentation et éventuellement d'un poulailler dans toutes les écoles pour que chaque enfant puisse garder un contact direct avec les produits de la terre et l'élevage.
- Article 2 : Une réorganisation de la pause-déjeuner doit être réalisée.
 La prise du repas de midi à la cantine

doit progressivement être rendue obligatoire dans les écoles primaires. La fourniture des aliments de la cantine doit être gérée et organisée par une association composée d'élus de la commune, de citoyens et des associations de parents d'élèves. Cette association devra systématiquement prévoir la livraison d'aliments produits localement et issus de l'agriculture biologique ou raisonnée. Un temps d'activités conviviales et sportives sera prévu et encadré dans le cadre de cette pause de midi.

 Article 3: Les industries agro-alimentaires doivent faire apparaître sur chaque emballage, un logo très imagé, alertant du danger pour la santé, en mettant en évidence de manière très visible l'équivalence en morceaux de sucre ou boîtes de sucre consommées de chacun de leurs produits. Pour les graisses, une équivalence tout aussi frappante doit être prévue.

(Nous avons réalisé un logo avec un cœur dessiné « attaqué » par une fourchette et un couteau menaçants sur le manche desquels étaient inscrits les mots «sucre» et «graisse»).

Le projet de loi n'a pas été retenu par le jury académique (la compétition était rude !!!) mais il n'en reste pas moins que le travail qu'ont fait les élèves (soutenus et conseillés par leur enseignant) est exceptionnel et qu'il nous sera d'une grande utilité pour la mise en place de notre futur service de restauration communal.

Bravo à ces jeunes citoyens engagés!

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Chaque fin d'année scolaire, la municipalité offre un dictionnaire à tous les élèves des classes de CM2 des écoles de notre commune. Outil de savoir, cet ouvrage les accompagnera dans une nouvelle étape de leur vie : la rentrée au collège.

Pour cette année scolaire 2020/2021, une NOUVEAUTÉ :

les dictionnaires ont été achetés chez le libraire de la Talaudière et le « petit

Le Fay

mot du Maire », inséré sur la page de garde, s'est vu agrémenté d'une illustration créée spécialement pour cet évènement par une jeune illustratrice résidente de notre commune : Fanny Gautheron.













La municipalité s'engage au service des enfants, des jeunes et des familles saint-jeandaires dans un projet éducatif et d'animation de qualité, porté par l'association Léo Lagrange

Association d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange est partenaire de la commune depuis 2001 pour mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse, adaptée à notre environnement et aux besoins de garde et de loisirs des familles.

Une offre pour toutes les familles et sur toute la commune

De nombreuses familles saint-jeandaires profitent de l'offre d'animation proposée par l'équipe de Léo Lagrange.

Sur la saison 2019-2020, 360 familles ont fréquenté l'accueil de loisirs enfance et le service périscolaire ainsi que l'Espace jeunesse, ce qui représente 525 enfants et jeunes.

En ce qui concerne la mission « Information jeunesse », ce sont 230 passages de jeunes entre 16 et 25 ans qui bénéficient d'informations sur les emplois saisonniers à la mairie et sur les activités de loisirs, mais aussi d'un accompagnement dans leurs projets, la rédaction de lettres de motivation ou de CV.

Les trois écoles publiques de la commune proposent, quatre jours par semaine, grâce au secteur périscolaire de Léo Lagrange, un accueil entre 7h30 et 8h30 et entre 16h30 et 18h30. En outre, l'organisation du mercredi permet à 110 enfants de partager des temps de loisirs et d'animation de 7h30 et 18h.

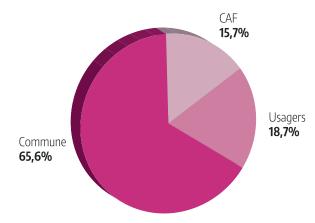
Enfin, sur toutes les vacances scolaires, sauf la 2ème semaine des vacances de noël et 3 semaines en août, un accueil loisirs propose animations, sorties, projets partenariaux et permet donc aux enfants de s'épanouir en favorisant leur autonomie, leur imaginaire et leur curiosité...

Un tarif plus juste et plus solidaire pour des loisirs accessibles à tous.

Les tarifs de l'accueil de loisirs et du mercredi secteur 3-11 ans ont été revus pour la rentrée scolaire 2021. En effet, l'équipe municipale a souhaité une tarification, plus juste et plus solidaire, afin de mieux répondre aux besoins de certains usagers les plus modestes, de favoriser leur accès au mode de garde et aux loisirs et de faire correspondre les tarifs avec la réalité financière de chaque foyer concerné.

De plus, dans un souci de transparence et d'information, la commission enfance jeunesse souhaite porter à la connaissance de tous, des aspects budgétaires souvent méconnus.

Le coût annuel de la mission donnée à l'association Léo Lagrange représente 564 852 euros. Coût largement subventionné par la municipalité et la Caisse d'Allocations Familiales qui soutiennent financièrement et techniquement Léo Lagrange pour développer les structures d'accueil et de loisirs à destination des enfants et des jeunes.



Répartition de la participation financière (chiffre 2021)

Une volonté de faire converger toutes les ressources de la commune autour d'objectifs éducatifs communs

Conscients de l'importance des structures d'accueil, d'animation et des associations dans la construction sociale des jeunes, les élus en charge de la délégation « enfance et jeunesse » soutiennent les efforts de Léo Lagrange pour nouer des partenariats avec toutes les ressources culturelles, sportives ou intergénérationnelles de la commune. De fait, la Maison du Passementier, l'Ecole de musique et des arts, la Médiathèque, l'association des Pollinisateurs, La Roseraie, mais aussi les services municipaux, (techniques, espaces verts, culturels) participent à de nombreux projets d'animation et de responsabilisation des enfants et des jeunes : chantiers jeunes, évènement festif Fay'stidance, ateliers de photographie, carnaval, fête de la musique... Ces rencontres intergénérationnelles et interculturelles sont riches de découvertes mais aussi sources de responsabilisation et d'apprentissage de la vie sociale.

L'action menée ensemble avec Léo Lagrange auprès de nos enfants et de nos jeunes traduit donc la volonté politique de faire du temps libre des jeunes une source d'épanouissement et d'ouverture, d'en faire des acteurs à part entière d'un projet de vie et d'accompagner les familles dans leur fonction parentale.





Le Conseil Municipal Jeunes, des projets aux réalisations

our accompagner les jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie et inciter à l'engagement, chaque année, 29 jeunes élus issus de chacune des 4 écoles saint-jeandaires, siègent au CMJ (conseil municipal jeunes) qui fonctionne sur le même modèle que le conseil municipal de la commune. Les jeunes élus (de niveau CM1 ET CM2) participent activement à la vie de leur commune et mènent des projets qui sont parfois en lien avec ceux des élus adultes.

Ainsi, cette année, deux projets ont été réalisés: un travail d'enquête et réflexion

sur le temps de pause à midi et la réalisation de cabanes pour récolter des bouchons au profit de l'association Le Père Noël du Lundi.





Rappel des informations de rentrée

L'accueil périscolaire avant et après l'école: Permanence d'inscription sur chaque site périscolaire le mercredi 1er septembre de 16h30 à 18h30.

L'Accueil de loisirs des mercredis démarre le 8 septembre : inscription par mail ou téléphone

Pour les ados, collégiens, lycéens : L'Accueil Jeunes : les mercredis hors vacances scolaires de 13h30 à 17h et les vendredis de 17h30 à 20h

L'information jeunesse : pour les jeunes jusqu'à 25 ans

les mardis de 17h à 18h30 / les mercredis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30 / les vendredis de 13h30 à 17h avec des RDV possibles en dehors de ces horaires

- A NOTER: -

Family Connexion Event le 5 novembre 2021

Pour plus de renseignements :

Léo Lagrange Centre Est - Mission d'Animation

Tél: 04 77 95 15 44

contact.stjbonnefonds@leolagrange.org

Toutes les plaquettes informatives sont consultables sur le site internet : www.enfance-jeunesse-leolagrange-stjeanbonnefonds.org







samedi 28

16h15-18h15

Bus Info Stas

Place Saint-Charles

samedi 28

10h et à 11h

Balades contées

Gratuit sur inscription à l'accueil de la mairie

04 77 95 07 03

SEPTEMBRE

vendredi 3



Saison culturelle Véro 1ère reine d'Angleterre

L'Horme

samedi 4 9h-17h

Forum des Associations

Pôle festif du Fay

samedi 4

10h30 et 14h30

Ateliers « Broderie or »

Animés par la Maison des Grenadières de Cervières

sur inscription auprès de la Maison du Passementier

samedi 4

15h et 16h

Balades Contées

Gratuit sur inscription à l'accueil de la mairie

04 77 95 07 03

samedi 4 20h30

Saison culturelle

Véro 1ère reine d'Angleterre L'Horme

mardi 7

14h

Portage des livres

Médiathèque

mercredi 8

19h

Assemblée générale de l'Espérance

samedi 11

9h

Assemblée générale de **L'OMS**

Salle du Puits Lucy

dimanche 12

Fête de la batteuse

Pôle festif du Fay

dimanche 12

9h30

Union musicale

Reprise des répétitions Gymnase Jean Tardy

lundi 13

13h30

Pétanque - concours sociétaires

Espérance

mardi 14

9h-12h

Permanence Mutuelle complémentaire santé

sur rendez-vous en mairie : 04 77 95 07 03

du 14 septembre au 24 décembre

exposition

«3×8/HUMANS»

du collectif PARALLAX Maison du Passementier

vendredi 17

16h-19h

Don du sang

Pôle festif du Fay

samedi 18 et dimanche 19 14h-17h

Journées Européennes du

Patrimoine

exposition « 3 x 8 / **HUMANS** » du collectif

PARALLAX

présence de certains photographes

Maison du Passementier

mardi 21

14h30

Conférence

Qui était Napoléon ?, par Henry Helfre

L'échappé – Sorbiers

mercredi 22

19h

Assemblée générale extraordinaire

du Comité d'animation

En mairie

jeudi 23

19h

Conseil Municipal

vendredi 24

19h

Présentation de la saison culturelle

« Vivant » de J.R. Chaize

L'échappé - Sorbiers



vendredi 1er

19h

Accueil des nouveaux

habitants

Mairie

samedi 2 et dimanche 3

Gala de danse du club socio

Pôle festif du Fay

dimanche 3

Vide grenier

Place Saint-Charles

dimanche 3

14h-17h

exposition « 3 x 8 /

HUMANS » du collectif

PARALLAX présence de certains

photographes Maison du Passementier

du 4 au 10

Semaine bleue

• lundi 4 : après midi en intercommunalité avec Sorbiers Pôle du Fay

• samedi 9 : repas dansant au Pinson

spectacle

sur inscription en mairie du 13 au 24 septembre

mardi 5

14h

Portage des livres

Médiathèque

mardi 5 14h30

Conférence

L'agriculture, alimentation, climat: des relation fortes, par Bruno Riondet

La Trame

mardi 5 17h30

Club lecture adultes

Médiathèque

mercredi 6

17h30

Club lecture ados

Médiathèque

jeudi 7

20h

Saison culturelle

Les femmes savantes L'échappé – Sorbiers

vendredi 8

17h30

Club jeunes lecteurs

Médiathèque

vendredi 8

13h30

Concours pétanque sociétaires

Espérance

lundi 11

14h-17h

Permanence Mutuelle complémentaire santé

sur rendez-vous en mairie : 0477950703

mardi 12

20h

Saison culturelle

Famille Cosmos

La Trame

mercredi 13

10h30

Doudou conte Médiathèque

dimanche 17

Marche contre le cancer

Pôle festif du Fay

dimanche 17

14h-17h

exposition « 3 x 8 /

HUMANS » du collectif PARALLAX

présence de certains

photographes Maison du Passementier

dimanche 17

Saison culturelle

Yves Duteil La Trame

mardi 19

14h30

Conférence 20 ème anniversaire de l'attentat du World Trade Center - New York, par Christian Daudel

mercredi 20

L'échappé – Sorbiers

20h30

Saison culturelle

Derviche L'échappé - Sorbiers

samedi 23

11h

Formation au numérique

«Les applications mobiles, c'est quoi ?»

Médiathèque

mercredi 27

10h

Heure du conte

























Agenda

NOVEMBRE

mardi 2 14h

Portage de livres

Médiathèque

jeudi 4 19h

Conseil Municipal

vendredi 5

Event Family connection

Pôle festif de la Talaudière

samedi 6

FFSB - challenge des disparus

Espérance

dimanche 7 14h-17h

exposition « 3 x 8 /

HUMANS » du collectif **PARALLAX**

présence de certains photographes

Maison du Passementier

jeudi 11

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les Morts pour la France

samedi 13 10h30

Anniversaires de mariage 2020

samedi 13 20h

Saison culturelle Agua alta « Noir d'encre »

L'échappé – Sorbiers

mardi 16 18h30

Contes en pyjamas

Médiathèque

mardi 16 14h30

Conférence

Le Pérou avant les Incas, par Edgar Samper

L'échappé - Sorbiers

samedi 20 10h30

Anniversaires de mariage

sur inscription en Mairie: 04 77 95 07 03

dimanche 21

14h-17h

exposition « 3 x 8 / **HUMANS** » du collectif

PARALLAX

présence de certains photographes

Maison du Passementier

vendredi 26 et samedi 27 Téléthon

Pôle festif du Fay

samedi 27

11h

Formation au numérique

«Les applications mobiles, c'est quoi?»

Médiathèque

DECEMBRE

samedi 4

Fête de la Sainte-Barbe

Pôle festif du Fay

dimanche 5

14h-17h

exposition « 3 x 8 / HUMANS » du collectif

PARALLAX

présence de certains photographes

Maison du Passementier

dimanche 5 Journée nationale

d'hommage aux «Morts pour

la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

mardi 7

14h

Portage des livres

Médiathèque

mardi 7

14h30

Conférence

La laïcité, une passion française, par Philippe Foray L'échappé – Sorbiers

mardi 7

17h30

Club lecture adultes

Médiathèque

mardi 7

20h

Saison culturelle

Anne ma sœur Anne

La Trame

mercredi 8

17h30

Club lecture ados

Médiathèque

jeudi 9

19h

Conseil Municipal

vendredi 10

17h30

Club jeunes lecteurs

Médiathèque

samedi 11 et dimanche 12

Marché de Noël du Comité d'animation

Pôle festif du Fay

dimanche 12

16h

Spectacle de Noël de l'École de musique et des

arts

La Trame

mardi 14

18h30

Contes en pyjamas

Médiathèque

mercredi 15

10h30

Doudou conte

Médiathèque

dimanche 19 14h-17h

exposition « 3 x 8 / HUMANS » du collectif

PARALLAX

présence de certains photographes

Maison du Passementier

vendredi 24

13h-16h

Finissage de l'exposition «3×8/HUMANS» du collectif PARALLAX

Maison du Passementier

vendredi 31

Réveillon

Pôle festif du Fay



IANVIER

du 3 au 16

Collecte de sapins

Place Saint-Charles et Tennis

du Fay

mardi 4 14h

Portage des livres

Médiathèque

mardi 4

14h30

Conférence Réseaux sociaux, de l'utilité à la dérive, par David Vialle

La Trame

samedi 8

20h

Saison culturelle

Chacun sa famille

La Trame

dimanche 9

Loto Espérance

Pôle festif du Fay

mardi 18

14h30

Conférence L'industrie Stéphanoise entre mythes et réalités, par .M.

Demirtiis La Trame

vendredi 21 16h-19h

Don du sang

Pôle festif du Fav

vendredi 21

20h

Saison culturelle

Britannicus L'échappé – Sorbiers

vendredi 28

19h

Saison culturelle Coup double



Attention!

Les dates des évènements sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Suivez l'actualité de Saint-Jean-Bonnefonds sur www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

et avec l'application illiwap (disponible sous iOs et Android)



en taquant ce QRCODE ou en suivant ce lien http://www.illiwap. com?codeIlliwap=@42650 ou en composant le code émetteur @42650 dans l'application illiwap





Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux listes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un nouvel élan pour Saint-Jean

A l'heure du bouclage de ce bulletin, les perspectives pour cette rentrée sont encore soumises à de nombreuses incertitudes, liées à l'évolution de la Covid 19.

En pleine responsabilité vos élus ont continué à travailler pour conduire la politique que vous aviez largement plébiscitée lors des dernières élections municipales.

Depuis ont eu lieu les élections départementales et régionales. Nous regrettons la trop faible participation pour les élections d'instances gérant des compétences dont chacun d'entre nous est utilisateur (petite enfance, collèges, personnes âgées, en difficulté).

Notre démocratie passe par le suffrage universel, bien précieux, base de nos libertés et de notre pouvoir de choisir. De nombreux peuples dans le monde n'ont pas ce choix. Nous devons en mesurer la valeur et l'importance. La vie publique ne se limite pas à l'élection du Président de la République.

Nous avons été élus pour mettre en œuvre un programme politique. Les choix qui sont faits et choisis démocratiquement mettent en avant cette volonté.

- Projet d'aménagement de Beaulieu en écoquartier, présenté en réunion publique le 7 juillet.
- Le choix de la proximité, symbolisé par l'attribution du marché de nos cantines aux Ateliers de l'Ondaine (Établissement d'aide par le travail) favorisant l'inclusion, et la production future de nos repas de cantine.

Ces exemples non exhaustifs vous démontrent que notre action, toujours guidée par l'intérêt général, a continué avec des élus au service de tous les Saint-Jeandaires.

Nous nous y sommes engagés envers vous et nous sommes fidèles à cette ligne de conduite. Nous vous encourageons à vous faire vacciner pour que nous puissions nous retrouver nombreux lors des manifestations prévues.

Bonne rentrée à tous

Saint-Jean avenir

Chères et chers St Jeandaires, nombre d'entre vous ne sont pas venus s'exprimer lors des dernières élections locales. Ainsi les enjeux proches de notre quotidien restent aux mains des pouvoirs en place sans réels débats, sans réelles attaches citoyennes. A l'heure où tout le monde appelle à plus de décentralisation, cette abstention pose question.

Les gestes barrières, simplifiés récemment, et la vaccination devrait nous permettre de retrouver une vie municipale active. Nos associations auront besoin de bénévoles et d'adhérents à la rentrée, nous comptons sur vous.

Notre groupe a eu le plaisir de voter pour la construction d'une nouvelle école à côté du Pole festif du Fay. Un nouvel équipement qui permettra la sécurisation d'une de nos entrées d'école. Sécurisation qui était déjà dans notre programme municipal pour élections de 2008. Nous espérons que les projets à venir permettront la sécurisation des trois autres écoles.

Nous avons manifesté notre opposition à l'aménagement de l'espace Beaulieu et à la construction du Square Briand par le vote. En effet il nous aurait paru préférable de consacrer les 2,6 Millions d'euros de ce projet à une requalification ambitieuse de notre centre bourg. Requalification nécessaire depuis longtemps, pour le commerce, le stationnement, l'accessibilité et la sécurité des piétons.

Nous restons ouverts aux débats qui nous sont proposés, et nous apportons, de manière constructive nos idées sur les projets de la majorité y compris ceux auxquels nous sommes opposés. Telle est notre façon active de vous représenter au sein du conseil municipal.

Bon rentrée à chacun d'entre vous.

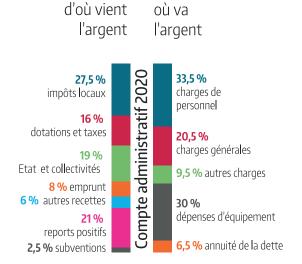
J. DESORME – M. BARSOTTI , groupe St Jean Avenir

FINANCES

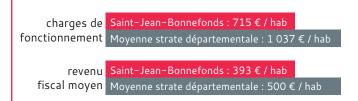
Compte administratif 2020

Résultat cumulé pour cette année 2020...... 1 652 504,81 €





Des indicateurs financiers toujours très encourageants



Une capacité de désendettement de 5,7ans

Budget primitif 2021

Pour la cinquième année consécutive, pas d'augmentation des taux d'imposition.

Ce BP 2021 s'inscrit encore dans un contexte sanitaire et économique toujours très particulier, néanmoins, les collectivités doivent être actrices de la relance économique.

Le BP 2021 a donc été construit dans ce sens, fidèlement aux engagements de ce nouveau mandat, avec des investissements conséquents et notamment le lancement des projets d'aménagement urbain.

Confortés par le plan de relance national et le plan de relance métropolitain, nous avons présenté un maximum de demandes de subventions.

